

Resp. client:
N° commande.
N° client: 127940
Pers. cont.: MARC DESSET
Tél.: 084/344.333
Fax: -
GSM: 0495/20.62.44
e-mail: papadess@gmail.com



INSP-205



OCB vzw
Member of OCB Group

ProKo.: LS01
N° rapport: 5672013
N° rapp. prov.:
Date: 17/08/2021

Client / Mandant :

DESSET MARC
RUE DU FALLY 4
6950 HARSIN

Département: ELE

RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT ou TBT
(Livre 1 - AR 08/09/2019) - Direction général de l'Energie

(exécuté sous l'accréditation BELAC INSP-205 suivant procédure QPRO/ELE/001, §7.3)

IDENTIFICATION

Organ. de contrôle: OCB vzw, Kon. Astridlaan 60, Kontich 2550, BE0404.312.034 Agent-visiteur: 575 TOUSSAINT FABRICE
Propriét. / exploit./gestionn.: Nom: DESSET MARC Adresse: RUE DU FALLY 4 6950 HARSIN
Installat. / respons. travaux: Nom: DESSET MARC Adresse: RUE DU FALLY 4 6950 HARSIN T.V.A.: BE0694419931
Adresse installation: POISSON MOULIN 75 SIBRET 6640 Cabine HT - privée: NON
Type installation: unité d'habitation Appareil/Install. ID:
EAN nr.: 541449060016752129 Fournisseur: NC Compteur: 2908600-2015 Compteur nuit: -

CONTROLE

Base: AR du 8/09/2019 établissant le livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension.
Type: contrôle de conformité avant la mise en usage - modification/extension importante Dérogat. partie 8 livre 1 *: pas appliqué
Kies een item.

(*) En cas contrôle chap. 6.4., réf. du document « début réalisation avant 01/06/2020 » : Kies een item.

Date: 17/08/2021 Contrôle suivant dans 300 mois, ou avant le 31/08/2046 Date installation: après 01/06/2020

Contenu: Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.
Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

INSTALLATION

Présence tension: pas présente Raccordement: réseau souterrain au aérien Fourreau: placé Plaque d'isolat.: présente
Tension nominal: 3N400V Protection max.: 40A Protection princip.: aut. 4p 20A Interr. princip.: interr. diff. général
Liaison comptage-coffre de repart.: type câble: EXVB nombre conduct.: 4 section: 16 mm²
Câble de raccordement au réseau: type câble: EXVB nombre conduct.: 4 section: 35 mm²
Electrode de terre: type: boucle section: 35 mm²
Interrupteur Diff.: général: 4p 40A/300mA supplémentaire: 4p 63A/30mA
Schéma unifilaire et plan de position: voir annexe références: SCHEMAS 5672013
Installation exécutée conformément aux schéma et plan: en ordre État du matériel fixe ou - à pose fixe: en ordre
Ne sont pas encore placés: ☒ cuisine ☐ salle de bains ☐ chauffage central ☐ compteur de gaz ☐ compteur d'eau ☒ luminaires
Ne sont pas encore raccordé: liaison équipotentielle ☐ principale ☐ supplémentaire
Nombre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux, incl. réserve: 14

1X INT DIFF 4P 40A 300MA + 1X INT DIFF 4P 63A 30MA + 1X D4P4D C25A + 13X D2P2D C16A

RESULTATS

Résist. d'isolem. général: 168 MOhm Résistance de dispersion: 28.5 Ohm
Bouton d'essai diff.: p.a. Boucle de défaut: p.a. Continuité PE et liaison équipotential: en ordre
Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre contact indirect: en ordre
Protection contre le surintensité: en ordre Protection des appareils classe I fixe ou à poste fixe: en ordre

CONSTATATIONS - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N En l'absence de tension, les tests des différentiels (bouton test et injection de courant de défaut) n'ont pas pu être réalisés.
I Néant

1/2

CONCLUSION

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019.

Le prochain contrôle est à effectuer **au plus tard à la date du suivant contrôle mentionnée ci-dessus.**

Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et signés. Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) courant différentiel à l'origine de l'installation sont scellées.

Pour le Directeur Technique,



Ir. G. Croes

CONSEILS / PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Lisez les prescriptions réglementaires par ce lien: https://www.ocb.be/documenten/2020/Information_prescriptions_reglementaires.pdf

20210509